



# Doctoral Thesis Awards for Future Generations



## Description du prix, critères de sélection et agenda

### Prix d'Excellence du programme HERA

Higher Education and Research Awards for Future Generations

Un programme de la Fondation pour les Générations Futures



En partenariat avec



## Description du Prix

La vision que porte la Fondation est celle d'une société soutenable, qui persiste et prospère en offrant une grande qualité de vie pour tous ses habitants, de manière juste et équitable. Une société où les besoins de tous sont satisfaits – maintenant et demain, ici et ailleurs – en respectant les limites des écosystèmes et ressources naturelles, dont toute vie dépend. Une société où les citoyens acquièrent la maîtrise démocratique du choix de leurs modes de développement. Cette vision fait émerger des enjeux multiples et complexes auxquelles les générations actuelles et futures devront faire face pour assurer la transition vers des modes de développement soutenable.

Pour appréhender ces enjeux, identifier les problématiques sous-jacentes et faire émerger des réponses innovantes et soutenables, la recherche occupe une place fondamentale. Dans ce contexte, le Doctoral Thesis Award for Future Generations, **prix bisannuel doté de 7 500 euros**, valorise et récompense des thèses de doctorat, toutes disciplines confondues, qui adoptent une approche systémique, à 360°, propre à un développement soutenable pour faire avancer la réflexion et/ou les pratiques dans leur champ de recherche. Elle doit être « générations futures admises ». C'est-à-dire qu'elle contribue de manière significative à une transition vers un développement plus soutenable, en proposant un cadre d'analyse et des conclusions à 360° qui tiennent compte des dimensions suivantes : environnement, humain, gouvernance participative, prospérité.

## Critères d'éligibilité et de sélection

Pour être recevable, la thèse de doctorat doit avoir été défendue avec succès dans les dates mentionnées dans le règlement de l'édition en cours, au sein d'une université ou d'un établissement d'enseignement universitaire agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le jury vise à distinguer les dossiers candidats qui répondent le mieux aux critères suivants :

- ❖ Répondre au plus près et de manière soutenable à un enjeu majeur pour la société ;
- ❖ Adopter une approche systémique, à 360°, propre à un mode de développement soutenable ;
- ❖ Faire preuve d' « innovation soutenable », en faisant avancer au plus loin les pratiques, la connaissance ou la réflexion en matière de développement soutenable ;
- ❖ Présenter un programme pertinent qui optimalise l'impact de la valorisation des résultats des travaux de recherche auprès des publics visés, en particulier académiques et de la société civile.

## Enjeu majeur pour la société

Les thèses de doctorat devront avoir investigué et contribué à apporter des réponses soutenables à un ou plusieurs des enjeux fondamentaux de développement soutenable auxquels nos sociétés font face, conceptualisés autour des 17 Objectifs de Développement



Durable définis par le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* adopté lors du sommet historique de l'ONU en 2015 (<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>).

## Approche systémique, à 360°

Le développement soutenable représente un défi pour la recherche scientifique et la production de connaissances en général : il met en avant l'intégration d'éléments en interactions complexes, là où la science moderne s'est attachée à démultiplier la décomposition des objets de recherche, débouchant sur des savoirs spécialisés.

Ainsi, la recherche doctorale devra s'être inspirée d'une visée intégrative, systémique, à 360°, dans le traitement de l'objet d'étude : formulation des questions de recherche, choix des données à analyser, analyse elle-même ou formulation des conclusions.

Cette approche systémique se positionnera autant que possible par rapport à l'intégration des 4 dimensions du développement soutenable (« 4 P ») : l'environnement (planet), le social (people), la prospérité (prosperity) et la participation (participation).

## « Innovation soutenable »

Dans un cadre d'analyse systémique décrit ci-avant, les recherches devront avoir débattu ou proposé une alternative innovante et soutenable par rapport aux modes classiques actuels « non soutenables » d'action et/ou de cadre de réflexion. Si une alternative n'est pas encore imaginable, les conditions de la recherche d'une telle alternative devront avoir été étudiées.

## Impact de la valorisation des résultats

Le programme de valorisation des résultats proposé par le candidat présente-t-il un intérêt pour l'avancement du concept de développement soutenable et/ou pour la compréhension de ses enjeux auprès des publics visés ?

Il n'y a pas de pondération mathématique de ces différents critères. Le jury appréciera dans quelle mesure les recherches doctorales répondent au mieux de manière particulière et globale à chacun de ces quatre critères. En cas d'ex aequo, le critère de la valorisation sera prépondérant.

## Agenda

### Les étapes clés

- ❖ Télécharger le Règlement et le formulaire de candidature
- ❖ Compléter le dossier de candidature et le renvoyer accompagné de votre thèse au secrétariat du programme HERA, avant la date de clôture.
- ❖ Un jury indépendant se réunira pour sélectionner le lauréat et un ou maximum deux éventuels nominés.



- ❖ Les lauréats et éventuels nominés seront invités à présenter leur travail lors de la Remise des Prix.

Les dates à retenir

- ❖ Juin 2018 : ouverture de l'appel à candidature
- ❖ 10 octobre 2018 : clôture de l'appel à candidature
- ❖ Printemps 2019 : cérémonie de proclamation des prix

